

Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RC1101 AFP et stage 1.1 : découvrir mon contexte professionn			
Ancien Code	PERC1B11AFPS1	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ ECB1110		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Lucrezia DI LEO (dileol@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Jean-Pol LAUWENS (lauwensjp@helha.be) Joséphine FRAGAPANE (fragapanej@helha.be) Aude VANGILBERGEN (vangilbergena@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> ()		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir son futur contexte professionnel ainsi que de comprendre le système scolaire, de l'institution aux classes. Cette unité d'enseignement a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL**

Sous Compétence 1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

1.1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

Sous Compétence 1.2 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

1.2.1 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la

profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

Sous Compétence 1.3 Analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

1.3.1 s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française

1.3.2 faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection

Sous Compétence 1.4 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel

1.4.1 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.3 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

3.3.1 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**

Sous Compétence 4.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

4.1.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

Sous Compétence 4.2 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

4.2.1 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

Sous Compétence 4.3 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

4.3.1 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

1. Décrire, sur la base de référents théoriques et des prescrits légaux, le système scolaire et périscolaire : ses missions, son organisation et ses acteurs.
2. Analyser le fonctionnement d'une école secondaire : sa structure, son organisation, son projet d'établissement, son plan de pilotage...
3. Analyser l'organisation des classes de l'enseignement secondaire : disposition spatiale, aménagement temporel, activités, gestes professionnels et responsabilités de l'enseignant (registre de présences, etc.)
4. Maîtriser les règles de la langue orale et écrite et adapter son registre de langue à la situation de communication ;
5. Respecter le cadre professionnel :
 - les consignes administratives ;
 - les règles déontologiques ;
 - les règles institutionnelles ...

fournies tant par la HE que par les lieux de stage.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERC1B11AFPS1A AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3

20

PERC1B11AFPS1B Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section

10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée via une épreuve commune aux deux activités d'apprentissage. La note est commune aux deux activités d'apprentissage et correspond à la note de l'UE.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Année académique 2025-2026

Département de l'Éducation et du Social

Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3			
Ancien Code	22_PERC1B11AFPS1A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZECB1111		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Pol LAUWENS (lauwensjp@helha.be) Joséphine FRAGAPANE (fragapanej@helha.be) Aude VANGILBERGEN (vangilbergena@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le stage d'observation vise l'observation et le transfère sur le terrain des différentes informations et connaissances découvertes dans les AFP.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 1 Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel

- 1.1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale
- 1.2 Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- 1.3 Démontrer une connaissance et une compréhension de l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et en particulier du pilotage et des enjeux liés à l'équité

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

A travers des activités différentes, les étudiants découvriront :

- l'organisation du système scolaire en FWB.
- le Pacte pour un enseignement d'excellence
- les textes de référence (code de l'enseignement, référentiels de compétences, programmes)
- l'organisation de l'Ecole secondaire (la structure, les acteurs et leurs rôles, le projet d'établissement et le plan de pilotage).
- l'organisation des classes (disposition spatiale, aménagement temporel, responsabilités des enseignants).
- les gestes professionnels des enseignants et la conception de premières activités en petits groupes

Démarches d'apprentissage

Vécu d'activités (individuelles – de groupe)

Discussions/ débats / apports théoriques

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement des étudiants pour susciter et soutenir leur réflexion

Sources et références

Le site "enseignement.be"

Les référentiels de compétences

Les programmes de l'enseignement libre

Bucheton, D. (2019). Les gestes professionnels dans la classe. Éthique et pratiques pour les temps qui viennent. ESF

Bourbao, M. (2010). La conduite de classe. Analyse ethnographique des pratiques en France et au Bénin ; modélisation pour la formation des professeurs des écoles, Thèse de doctorat, Université de Provence-Aix-Marseille 1.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports déposés sur la plateforme ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les étudiants démontrent l'appropriation des informations découvertes et observées lors du stage d'observation par la conception d'un portfolio (d'après les critères fournis)

La présence aux AFP est obligatoire et conditionne l'accès aux stages. Un taux de présence insuffisant (<90%) pourrait conduire à un refus d'accès à ce stage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Si l'examen n'est pas réussi au Q1, l'étudiant aura également l'occasion de le repasser au Q2 avant le Q3.

Si certificat médical et sous réserve de l'approbation du titulaire, l'étudiant pourra représenter le travail à une date ultérieure.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Année académique 2025-2026

Département de l'Éducation et du Social

Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section			
Ancien Code	22_PERC1B11AFPS1B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZECB1112		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Pol LAUWENS (lauwensjp@helha.be) Joséphine FRAGAPANE (fragapanej@helha.be) Aude VANGILBERGEN (vangilbergena@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le stage d'observation vise l'observation et le transfère sur le terrain des différentes informations et connaissances découvertes dans les AFP.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 1 Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel

1.1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

1.2 Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

1.3 Démontrer une connaissance et une compréhension de l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et en particulier du pilotage et des enjeux liés à l'équité

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Méthodologie de l'observation

Consignes d'observation (carnet d'observation)

Documents de stage

Démarches d'apprentissage

Vécu d'activités (individuelles – de groupe)

Discussions/ débats / apports théoriques

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement des étudiants pour susciter et soutenir leur réflexion

Sources et références

Bocquillon, M.; Derobertmasure, A. & Demeuse, M. (2018). Guide pour analyser des pratiques de classe. INAS

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports déposés sur la plateforme ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les étudiants démontrent l'appropriation des informations découvertes et observées lors du stage d'observation par la conception d'un portfolio (d'après les critères fournis)

La présence aux AFP est obligatoire et conditionne l'accès aux stages. Un taux de présence insuffisant pourrait conduire à un refus d'accès à ce stage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Si l'examen n'est pas réussi au Q1, l'étudiant aura également l'occasion de le repasser au Q2 avant le Q3.

Si certificat médical et sous réserve de l'approbation du titulaire, l'étudiant pourra représenter le travail à une date ultérieure.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).